

COMMISSION
TRANSITION ECOLOGIQUE

L'ECOLE COMME LEVIER D'EDUCATION A LA TRANSITION ECOLOGIQUE

.....

Note préparatoire de la séance du mercredi
16 février 2022

I INTERVENANTS



Bernard Bruneau, président de
l'association France Nature
Environnement Seine-et-Marne



Julie Saturné, directrice du pôle Education et
Jeunesse et responsable du programme Eco-
Ecole au sein de l'association Teragir

.....

🕒 Le mercredi 16 février 2022 de 16h à 17h30

📍 En visioconférence

Élus référents :

- 👤 • **Rolin Cranoly**, maire de Gagny (93)
- **Didier Guével**, maire du Plessis-Gassot (95)
- **Julien Jabouin**, adjoint à la maire de Cachan (94)

Pour rejoindre en visioconférence, veuillez cliquer ou copier/coller le lien suivant :

<https://zoom.us/j/93795075391?pwd=UkdYWUJtMGF3VGQrcm5yeUtreVVOdz09>

Si besoin, indiquez le :

- Numéro de la réunion : 937 9507 5391
- Mot de passe : 598834

En cas de problème de connexion, veuillez contacter notre hotline : 0970 711 105 ou support@frv-sense.com

I OBJECTIFS

- ✓ Echanger avec des professionnels de l'éducation à la transition écologique
- ✓ Comprendre quel peut être le rôle des communes sur ce sujet

I CONTEXTE / ACTUALITÉ

En 1977, une circulaire donne naissance à l'éducation à l'environnement en France. En 2004, elle devient éducation à l'environnement et au développement durable et en 2013, elle entre dans le code de l'éducation. Cette même année, les établissements scolaires qui ont une démarche de développement durable peuvent obtenir le label E3D. En 2015, dans le cadre des « Objectifs de Développement Durable » qui font suite aux Objectifs du Millénaire, **l'éducation au développement durable** (EDD) est renforcée. Aujourd'hui, les programmes intègrent l'EDD **dans toutes les disciplines**.

L'école est donc de plus en plus **un levier d'éducation à la transition écologique**. Si les programmes accompagnent les professeurs et les élèves sur ce sujet, sont-ils vraiment suffisants pour éduquer les élèves à la transition écologique ?

En plus de ces enseignements théoriques, l'école peut aussi éduquer à la transition écologique à travers des **actions plus concrètes**.

Ainsi, les écoles peuvent tisser des liens avec **des associations environnementales** qui peuvent **sensibiliser les élèves** aux enjeux environnementaux. **France Nature Environnement (FNE)** est l'une d'entre elles. Dès son origine, en 1968, l'association a contribué au développement de l'éducation à l'environnement et à la nature sur tous les territoires auprès de publics très différents, et ce dès le plus jeune âge. L'association a pu tisser des liens avec des communes et des écoles.

De plus, depuis 2005, les établissements scolaires volontaires peuvent intégrer le **programme Eco-Ecole**, développé par **l'association Teragir**, qui est devenu une référence pour l'éducation à l'environnement et au développement durable dans les établissements scolaires et pour les territoires qui œuvrent à la transition écologique. Depuis son lancement, le **programme Eco-Ecole** bénéficie du soutien du Ministère de l'Education nationale. En 2020, **4000** établissements scolaires étaient inscrits au sein du **programme Eco-Ecole**. Ce programme repose sur la **mobilisation de l'ensemble des acteurs d'un établissement scolaire** mais également du territoire.

En effet, les **communes peuvent elles aussi devenir relais local** du programme Eco-Ecole et peuvent faire progresser les **projets d'éducation au développement durable** dans les écoles.

I PROPOSITION DE DÉROULÉ

16h00-16h05 : Introduction de la séance par les élus référents.

16h05-16h25 : Intervention de **Bernard Bruneau**, président de l'association France Nature Environnement Seine-et-Marne.

16h25-16h45 : Intervention de **Julie Saturné**, directrice du pôle Education et Jeunesse et responsable du programme Eco-Ecole au sein de l'association Teragir.

16h45-17h20 : Temps d'échanges et de questions / réponses entre les participants.

17h20-17h30 : Conclusion de la séance par les élus référents.

I FONCTIONNEMENT DU WEBINAIRE

1. Pour participer à la réunion virtuelle, veuillez cliquer sur le lien suivant : <https://zoom.us/j/93795075391?pwd=UkdYWUJtMGF3VGQrcm5yeUtreVVOdz09>
2. Si besoin, indiquez le numéro de la réunion : 937 9507 5391
3. Veuillez télécharger et « autoriser » Zoom à s'exécuter
4. Renseigner vos informations : nom/prénom/adresse mail
5. Cliquer sur « rejoindre la réunion »
6. Veuillez penser à couper votre micro et votre caméra lorsque vous ne prenez pas la parole afin d'éviter au maximum les interférences et l'utilisation importante de bande-passante pouvant ralentir la connexion générale.

I QUELQUES CONSEILS DE BONNE UTILISATION

- Quelle que soit votre connexion (fibre ou wifi), positionnez-vous à proximité de la source.
- Pendant la réunion, assurez-vous qu'il n'y ait pas de connexions autour (ou peu). Idéalement, débranchez temporairement les autres accès à internet (box de votre TV, objets connectés, etc.). Si possible, demandez à vos proches de suspendre leurs utilisations et pensez à désactiver les VPN quand il y en a (pares-feux...) et à fermer toutes les autres applications sur l'ordinateur (notamment celles utilisant du son : Skype...).
- Utilisez, de préférence, un casque et un micro externes à l'ordinateur (ou kit main libre) pour éviter les gênes en termes de son.